

Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec

*Lignes à 230 kV Laurentides-Québec
et La Suète-Québec*

Inventaire archéologique



HQ
2000
073

Octobre 2000

#46868
ex. 1

34620

HQ
2000
073

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des cartes	ii
Liste des figures	iii
Liste des photos	iv
Liste des participants	v
RÉSUMÉ	1
1 INTRODUCTION	3
1.1 Mandat	3
1.2 Zone d'étude	3
1.3 Contenu du rapport	4
2 MÉTHODOLOGIE	9
2.1 Potentiel préhistorique	9
2.2 Potentiel historique	10
3 INVENTAIRE, VOLET PRÉHISTORIQUE	13
3.1 Survol de l'intérêt paléogéographique et préhistorique	13
3.2 Résultats des travaux	15
4 INVENTAIRE, VOLET HISTORIQUE	25
4.1 Potentiel archéologique	25
4.2 Résultats des travaux	26
5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	37
OUVRAGES CONSULTÉS	40

ANNEXE 1

Carte 2 - Potentiel archéologique et unités d'inventaire

ANNEXE 2

Inventaire de la culture matérielle

 Hydro-Québec Centre de documentation
2^e étage-H2Z 1A4

LISTE DES CARTES

		Page
Carte 1 -	Situation du projet	7
Carte 2 -	Potentiel archéologique et unités d'inventaire	Annexe 2

Archéologie et Géologie des documents
AAT SH-épats 2

LISTE DES FIGURES

		Page
Figure 1 -	Zone d'étude et unités d'inventaire archéologique	5
Figure 2 -	Histoire des derniers 18 000 ans de la région de Québec	14
Figure 3 -	Unité d'inventaire 3. Zone historique 6A	29
	Plan de localisation des sondages	
Figure 4 -	Unité d'inventaire 3. Zone historique 6A.....	32
	Sondage A. Coupe stratigraphique	
Figure 5 -	Unité d'inventaire 10. Zone historique 24A et préhistorique 29A.....	33
	Plan de localisation des sondages	
Figure 6 -	Unité d'inventaire 10. Zone historique 24A et préhistorique 29A	35
	Sondage C. Coupe stratigraphique	

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Unité 2, zone préhistorique 4A — Secteur du pylône 22, nord du boulevard Watt, sondage en cours — Vue vers le sud-ouest	17
Photo 2 - Unité 4, zone préhistorique 12A — Secteur du pylône 11, près de la rivière Saint-Charles, sondage en cours — Vue vers le sud-ouest	17
Photo 3 - Unité 6, zone préhistorique 22A — Secteur du pylône 10, est du boulevard des Galeries, sondage en cours — Vue vers l'ouest	20
Photo 4 - Unité 7, zone préhistorique 23A — Secteur du pylône 9, sud du boulevard Lebourgneuf, pylône existant endommagé — Vue vers le nord	20
Photo 5 - Unité 8, zone préhistorique 29A — Secteur du pylône 4, sud du boulevard Chauveau, vue d'ensemble — Vue vers le sud	22
Photo 6 - Unité 9, zone préhistorique 29A — Secteur du pylône 3, nord du boulevard Chauveau, vue d'ensemble — Vue vers le nord-ouest	22
Photo 7 - Unité 10, zones préhistorique 29A et historique 24A — Secteur des pylônes 2D et 2G, vue d'ensemble — Vue vers le sud	23
Photo 8 - Unité 10, zone préhistorique 29A — Secteur des pylônes 2D et 2G, sondage en cours — Vue vers l'est	23
Photo 9 - Unité 3, zone historique 6A — Secteur du pylône 12, sondage A, paroi ouest — Vue vers l'ouest	31
Photo 10 - Unité 10, zone préhistorique 29A et historique 24A — Secteur des pylônes 2D et 2G, Sondage B, paroi sud — Vue vers le nord-ouest	31

LISTE DES PARTICIPANTS

HYDRO-QUÉBEC

Nathalie Major	Chargée de projet - Environnement Ingénierie-Québec
André Burroughs	Conseiller en environnement Unité environnement
Richard Perreault	Conseiller en géomatique Unité environnement

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Chargé de projet et archéologue préhistorique
Martin Royer	Archéologue historique
Annie Quesnel	Technicienne en archéologie
Daniel Marchand	Technicien en archéologie
Steve Fillion	Technicien en AutoCAD
Marcel Smit	Infographiste
Louise Beaudoin	Secrétaire administrative

RÉSUMÉ

L'étude de potentiel (Arkéos inc., 2000) a abordé tant les volets préhistorique qu'historique du peuplement humain régional. Il a tout d'abord été établi qu'aucun site archéologique n'est actuellement répertorié à l'intérieur de la zone d'étude pour l'établissement du potentiel (200 m de part et d'autre des lignes et postes existants).

Pour la préhistoire, l'ensemble de la zone d'étude a été subdivisé en 39 polygones à partir d'une interprétation de photomosaïques aériennes récentes qui ont permis la détermination d'unités géomorphologiques homogènes. Ces 39 unités ont par la suite été hiérarchisées en trois classes de potentiel, ce qui aura permis de circonscrire 12 unités perçues à potentiel archéologique préhistorique élevé, la plupart étant situées aux abords du poste Laurentides et du boulevard Saint-Joseph (carte 2).

Pour la période historique, la délimitation des zones de potentiel a principalement été établie à l'aide de l'analyse des plans anciens superposés à la zone d'étude, ainsi que par la compréhension des mécanismes ayant guidé l'évolution de la colonisation régionale par les Eurocanadiens à partir du XVII^e siècle. Il a ainsi été possible d'établir la présence de 38 zones de potentiel (carte 2), qui ont elles aussi été subdivisées en trois classes de potentiel. La zone d'étude, une fois analysée au travers de cet entonnoir méthodologique, comprenait alors dix zones à potentiel archéologique historique élevé.

Considérant l'impact réel du projet sur l'intégrité des sols en place, il a été établi de vérifier ce potentiel théorique à l'aide d'un inventaire archéologique aux abords des nouveaux pylônes qui seront érigés à l'intérieur ou en périphérie immédiate d'une zone de potentiel élevé. Parmi l'ensemble des opérations de construction requises, la mise en place des nouveaux pylônes apparaît en effet comme la plus susceptible d'entraîner des perturbations.

En tenant compte de ces critères, dix emplacements, désignés unités d'inventaire, ont donc été retenus (figure 1, carte 2). Chacune de ces unités correspondait à un quadrilatère de 30 m x 50 m entourant un point central correspondant au futur pylône. Une seule unité d'inventaire (n° 3) prenait place en périphérie d'une zone de potentiel historique, alors que huit unités (n°s 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9) avaient pour objectif la recherche de vestiges préhistoriques. Une dernière unité (n° 10) était contenue à l'intérieur d'un espace possédant à la fois un potentiel préhistorique et historique.

Pour le volet préhistorique, aucun vestige n'a pu être découvert lors de l'inventaire, malgré la présence en certains endroits d'un contexte paléogéographique favorable.

Pour le volet historique, quelques objets isolés, témoignant de présences aux XIX^e et XX^e siècles ont été retrouvés à l'intérieur des unités 4, 8 et 9. Les indices les plus significatifs ont été mis au jour à l'unité 10, située au sud du boulevard Saint-Joseph et du poste Laurentides.

À cet endroit, outre des artefacts datant du XIX^e siècle, des vestiges de bois et un niveau de sol organique enfoui permettent d'inférer la présence à proximité d'un site d'occupation, dont le corps serait principalement localisé plus à l'est. Rappelons que l'étude de potentiel avait permis d'établir la possibilité de retrouver dans l'emprise d'Hydro-Québec deux bâtiments, vraisemblablement une maison et une grange, qui apparaissent sur un plan de Villeneuve de 1685-1686 (Arkéos inc., 2000 : figure 5 et page 80).

À la lumière des résultats obtenus et considérant l'impact réel des travaux projetés, la démarche réalisée apparaît suffisante et aucune recommandation d'intervention supplémentaire n'est formulée.

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

Le projet de renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) découle des recommandations du comité d'experts Warren, mandaté par le conseil d'administration d'Hydro-Québec afin d'établir le bilan et les correctifs à apporter à la suite de la tempête de verglas de janvier 1998.

Afin d'assurer une meilleure fiabilité de son réseau de transport d'électricité sur le territoire de la CUQ, Hydro-Québec envisage de reconstruire 15 km de lignes à 230 kV entre les postes des Laurentides, de Québec et de La Suète. Les nouvelles lignes auront une résistance mécanique accrue leur permettant de résister à une charge de verglas de 65 mm d'épaisseur combinée à un vent de 46 km/h.

Ainsi, entre les postes des Laurentides et de Québec, les lignes monoternes 2337 et 2366 seront remplacées, sur une distance de 6,7 km, par une nouvelle ligne biterne à 230 kV intégrant des pylônes anti-chute en cascade. De même, la ligne 2330 et un tronçon de la ligne 2369 entre les postes de Québec et de La Suète seront remplacés, sur une distance de 7,3 km, par une nouvelle ligne biterne ayant les mêmes caractéristiques.

Ce projet est assujetti à l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Il est également réglementé par la *Loi sur les biens culturels*. Une étude de potentiel archéologique a été déposée en mars 2000 pour l'emprise de ces tracés (Arkéos inc., 2000). C'est dans ce contexte et dans le cadre des études environnementales en cours, qu'Hydro-Québec désirait par la suite faire réaliser un inventaire archéologique aux abords des nouveaux pylônes qui seront érigés à l'intérieur des zones de potentiel archéologique élevé.

1.2 Zone d'étude

Le projet touche trois villes : Sainte-Foy, Vanier et Québec (quartier de Lebourgneuf) et s'étend sur environ 16 km linéaires (carte 1). Du sud au nord, il comprend les postes de transformation La Suète (230-25 kV), Québec (315-230-69 kV) et Laurentides (735-315-230 kV), de même que les lignes électriques 2330 (La Suète-Québec), 2369 (La Suète-Laurentides), 2366 et 2337 (Québec-

Laurentides). Plusieurs axes routiers importants sont traversés par le tracé : l'autoroute 73, l'autoroute du Vallon, l'autoroute 440 (Charest), la route 138 (boulevard Wilfrid-Hamel), l'autoroute 40 (Félix-Leclerc), le boulevard Lebourgneuf (Henri-IV) et la route 358 (avenue Chauveau). Au total, dix nouveaux pylônes seront érigés à l'intérieur de zones à potentiel archéologique élevé, ou en périphérie immédiate (figure 1). Au terrain, l'inventaire devait porter sur un espace de 30 m x 50 m entourant chacun de ces pylônes. Ces endroits sont désignés unités d'inventaire 1 à 10 (figure 1, carte 2 en annexe).

1.3 Contenu du rapport

Le prochain chapitre présente la méthodologie employée pour réaliser le mandat, tant pour le volet préhistorique que pour la période historique. Les résultats obtenus au terrain pour les unités d'inventaire 1 à 10 constituent par la suite le cœur des deux chapitres suivants, le troisième concernant la préhistoire et le quatrième la période historique. Le chapitre 5 énonce les recommandations découlant de la démarche effectuée. Le rapport est complété par la carte 2 en annexe 1 qui illustre le potentiel archéologique des emprises étudiées, ainsi que la localisation des dix unités d'inventaire. En annexe 2, le lecteur trouvera l'inventaire de la culture matérielle récoltée.

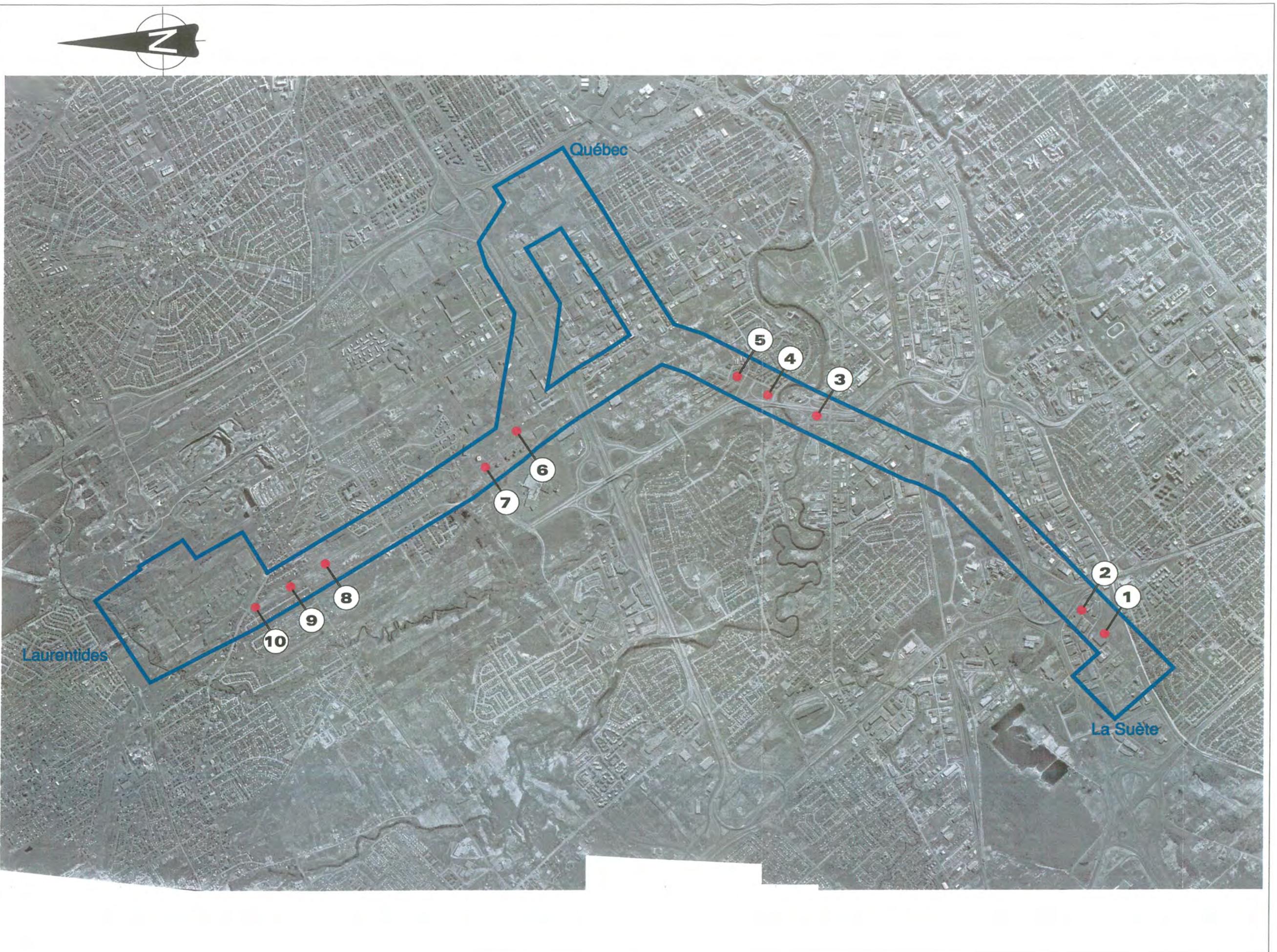


Figure 1 : Zone d'étude et unités d'inventaire archéologique

Zone d'étude

Unité d'inventaire archéologique

1

2 MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique a été réalisé du 31 mai au 2 juin 2000 par une équipe constituée du chargé de projet et d'un archéologue historique assisté par deux archéologues-techniciens. Un permis de recherche archéologique (00-ARKE-01) avait préalablement été accordé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (M.C.C.Q.).

2.1 Potentiel préhistorique

L'inventaire préhistorique a été conduit à proximité des nouveaux pylônes qui seront construits à l'intérieur ou en périphérie immédiate d'une zone de potentiel préhistorique élevé. Au nombre de neuf, ces emplacements correspondent aux unités d'inventaire 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 illustrés à la figure 1 et à la carte 2. Chaque unité d'inventaire couvrait une superficie de 30 m x 50 m, la dernière mesure étant établie parallèlement aux tracés des lignes de transport hydroélectrique.

Pour chaque unité d'inventaire, la démarche consiste tout d'abord à conduire une inspection visuelle de la surface afin de déceler toute trace résultant d'activités humaines. Cette reconnaissance des lieux permet également de mieux juger et d'évaluer les particularités de l'environnement immédiat, tout en orientant le choix de localisation des divers sondages. La localisation et la disposition de ceux-ci sont influencées par plusieurs critères différents, telles les traces de vestiges archéologiques visibles, la perception du milieu immédiat par l'archéologue et diverses contraintes. Ces dernières consistent surtout en des pentes fortes, des zones marécageuses et des perturbations récentes. En général, les sondages furent placés à 1 ou 2 m de distance du futur pylône et de chaque côté de celui-ci, puis en s'éloignant par la suite à des distances variant de 5 à 10 m de façon à couvrir l'espace de 30 m x 50 m.

À l'unité d'inventaire 10, près du boulevard Saint-Joseph, les sondages de 1 m x 1 m voués à la recherche de témoins historiques, ont ajouté à l'échantillonnage de l'emplacement.

En plan, la dimension des sondages manuels correspond à un carré d'environ 50 cm de côté, alors que verticalement, la profondeur est variable suivant la nature des dépôts, le type de végétation et, éventuellement, la position stratigraphique des témoins découverts. Le couvert végétal est enlevé à la pelle et le sondage est principalement creusé à la truelle. La stratigraphie, lorsque jugée

pertinente, est dessinée sur papier quadrillé millimétrique et photographiée. Tous les sondages sont remblayés lorsque leur creusement est complété.

Des photographies représentatives et un carnet de notes permettent l'enregistrement des informations pertinentes.

2.2 Potentiel historique

L'inventaire historique s'apparente en certains points à l'inventaire préhistorique. Tout comme lui, il a été réalisé aux abords des pylônes à implanter, et chaque unité d'inventaire a couvert une superficie de 30 m X 50 m; de plus, les sondages ont également été effectués manuellement. L'inventaire historique, tout comme l'étude de potentiel archéologique qui l'a précédé, se distingue toutefois par ses prémisses: alors qu'en préhistoire, ce sont les caractéristiques environnementales, actuelles et passées, ainsi que les perturbations que le milieu a subi qui ont permis d'établir les secteurs les plus propices à contenir des traces d'occupation, l'inventaire historique a été guidé par les résultats de l'analyse de documents, parfois écrits, plus souvent cartographiques.

L'étude de potentiel archéologique historique a permis de délimiter, sur le tracé de renforcement du réseau d'Hydro-Québec, 38 zones à potentiel, dont dix à potentiel élevé. Parmi ces dernières, seules les zones 6A et 24A étaient directement affectées par la mise en place des nouveaux pylônes; l'inventaire historique a donc été limité à ces deux zones, correspondant aux unités d'inventaire 3 et 10 (figure 1, carte 2 en annexe 1).

Lors de la réalisation de l'étude de potentiel, divers plans anciens furent superposés sur un plan actuel afin de déterminer l'évolution de l'occupation des lieux touchés par le renforcement des réseaux de transport hydroélectriques. Préalablement à l'inventaire, ces superpositions ont été produites à nouveau, spécifiquement pour les zones 6A et 24A, cette fois à l'aide d'une précision plus fine à partir de repères (principalement des axes routiers) situés très près des unités d'inventaires. Les résultats de cette révision, qui a guidé l'emplacement des sondages, sont décrits au chapitre 4.

Tous les sondages, de 1 X 1 m, ont été excavés manuellement, à la pelle et à la truelle, et ce sur une profondeur variant de 0,37 m à 0,78 m, soit jusqu'à l'atteinte des sols naturels stériles. Quelques coupes stratigraphiques de ces sondages ont été dressées afin d'illustrer les dépositions de sols, et

des notes ont été prises quant à la composition des couches excavées; chaque sondage a également fait l'objet de photographies. Une fois l'enregistrement complété, les sondages ont été remblayés.

Le matériel historique recueilli au terrain a tout d'abord été nettoyé. L'ensemble a par la suite été examiné et identifié par un spécialiste en culture matérielle selon le système en usage à Parcs Canada, permettant notamment d'établir le matériau et la fonction. Tous les critères retenus ont été saisis sur fichier Excel et les fiches de cet inventaire sont incorporées en annexe 2.

3 INVENTAIRE, VOLET PRÉHISTORIQUE

L'inventaire de l'aspect préhistorique a été conduit par le chargé de projet, assisté de deux techniciens, pendant une journée et d'un technicien pour les deux autres journées. Neuf unités d'inventaire ont été examinées : n°s 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (figure 1, carte 2). Aucun site archéologique n'a pu être découvert. La démarche est détaillée à la section 3.2. Un rappel du contexte paléogéographique et préhistorique est tout d'abord présenté (section 3.1).

3.1 Survol de l'intérêt paléogéographique et préhistorique

Pour les besoins de l'archéologie, la paléogéographie du secteur d'étude débute avec la phase de déglaciation du dernier épisode glaciaire il y a environ 13 000 ans A.A.¹ (figure 2). La région immédiate de Québec sera libre de glace vers 12 200 à 12 000 ans A.A., permettant l'invasion marine des terres par la mer de Champlain jusqu'à des cotes d'altitude d'environ 200 m.² Cet épisode marin est subdivisé en trois phases par les géomorphologues, la dernière, débutant vers 10 500 ans A.A., correspondant à une période de régression de la mer au cours de laquelle les principales terrasses marines de la zone d'étude (90, 84, 75, 72, 67, 50 m) sont sculptées. La cote de 55 à 60 m (sud de l'avenue Chauveau) sera atteinte vers 10 000 ans A.A. L'épisode marin se termine vers 9 700 ans A.A. avec l'apparition des eaux saumâtres.

La suite des événements dicte l'apparition d'une période fluvio-lacustre correspondant au Proto Saint-Laurent. Les principales terrasses littorales sont alors formées : terrasse du Mesnil (45 m), terrasse de quartier Lebourgneuf/Versant-Nord (30/20 m), et celle de 15 m. Le bas de la vallée (15 à 20 m) correspond au pourtour de la plaine de la dépression Cap-Rouge/Limoilou (nord de l'autoroute de la Capitale et du boulevard Charest). Le niveau de 15 m aurait été atteint vers 5 000 ans A.A., et cette plaine argilo-limoneuse détrempee sera entaillée par les méandres des rivières Saint-Charles, Lairet et Duberger. Le paysage évoluera peu par la suite, pour se stabiliser vers 2 500 ans A.A.

¹ Avant aujourd'hui, par convention, l'an avant 1950 de notre ère.

² L'élévation des unités d'inventaire varie d'environ 11 m près de la rivière Saint-Charles (unité 4) à 88 m au sud du boulevard Saint-Joseph (unité 10).

Plusieurs groupes préhistoriques distincts peuvent avoir laissé des traces de leurs passages dans la zone d'étude, bien qu'aucun site ne soit connu à ce jour. Les plus anciens indices pourraient remonter à 8 000 ans A.A. correspondant au début de la période paléoindienne (8 000 à 6 000 ans A.A.). Des sites de cette époque sont identifiés en rive sud et en rive nord, à Saint-Romuald (15 à 24 m d'élévation) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (40 m). Le peuplement de la plaine laurentienne s'effectue de façon plus substantielle à la période suivante, l'Archaïque (6 000 à 3 000 ans A.A.). La région de Québec est située dans l'aire d'interaction de l'Archaïque laurentien/postlaurentien et 12 sites sont identifiés à proximité, la plupart ayant été découverts à environ 20 m d'élévation. Pour la préhistoire, la dernière période susceptible d'être découverte est le Sylvicole (3 000 ans A.A. à 1534 ans après Jésus-Christ). Environ 22 sites sont connus à proximité et bien que les élévations soient variables, elles sont peu élevées, généralement entre 5 et 12 m.

Parmi les sites connus, deux sont localisés à proximité de l'aire d'étude : 1) CeEt-783, à environ 3 km au sud du poste La Suète (3 000 ans A.A. et 83 m d'élévation); 2) CeEu-15, situé dans l'emprise de la ligne à 735 kV, n° 7010, à environ 1 km au sud du même poste (carte 2; 1 000 ans A.A., 30 m d'élévation). Leurs présences en des contextes environnementaux semblables confirment la possibilité de découvrir d'autres sites préhistoriques.

3.2 Résultats des travaux

- Unité 1
 - Zone 4A;
 - Sud de la rue Watt;
 - Pylône 23;
 - 23,70 m d'élévation.

Cette unité a fait l'objet d'un aménagement de surface en gravier afin d'y installer un espace de stationnement. Aucun sondage n'y fut réalisé.

- Unité 2

- Zone 4A;
- Entre l'autoroute Henri-IV (73) et la rue Watt;
- Pylône 22;
- 22,30 m d'élévation.

Cette zone est située dans un quartier industriel et l'emprise est coincée entre des bâtiments du côté est et un stationnement à l'ouest (photo 1). Sous la tourbe de surface, le sol y est constitué d'un loam brun contenant des cailloutis, surplombant un niveau plus argileux compact, de couleur beige-orangé contenant du schiste en quantité. Quinze sondages furent creusés et seuls des objets historiques ont été découverts : céramique (terre cuite fine blanche), grès, métal, anthracite.

- Unité 4

- Zone 12A;
- Nord du boulevard Père-Lelièvre et rivière Saint-Charles;
- Pylône 11;
- 11 m d'élévation.

Cette zone est localisée dans la plaine des Saules/Limoilou et les dépôts en place représentent des banquettes alluvionnaires de la rivière Saint-Charles (photo 2). Certains des 15 sondages qui y furent creusés ont révélé la présence de perturbations récentes sous la tourbe de surface : asphalte, briques, pierre concassée, plastique. Selon un forage géotechnique réalisé à proximité du futur pylône 11, ce remblai est épais d'environ 70 cm (Laboratoire de matériaux du Québec (1989) inc., 1999). Certains sondages ont cependant démontré la présence d'un loam naturel beige-orangé à 15 cm de la surface. Malgré l'importance de la rivière Saint-Charles dans le paysage régional et les mentions historiques qui relatent son utilisation par les Amérindiens, cette démarche infructueuse s'ajoute à l'inventaire négatif mené en bordure de plusieurs méandres de ce cours d'eau durant les années quatre-vingts (Ethnotech inc. – Larouche, C., 1984).



Photo 1



Photo 2

- Photo 1 -** Unité 2, zone préhistorique 4A — Secteur du pylône 22, nord du boulevard Watt, sondage en cours — Vue vers le sud-ouest
- Photo 2 -** Unité 4, zone préhistorique 12A — Secteur du pylône 11, près de la rivière Saint-Charles, sondage en cours — Vue vers le sud-ouest

- Unité 5

- Périphérie de la zone 12A;
- Proximité des rues Lavoie et Riverin;
- Pylône 10;
- 14 m d'élévation.

Cette zone est située en bordure des secteurs de dépôts alluvionnaires de la rivière Saint-Charles et il est apparu intéressant d'aller vérifier son intérêt. Au total, neuf sondages y furent creusés dans un loam brunâtre, ne permettant la découverte que de quelques objets isolés datant du XX^e siècle et d'une pièce de bois non structurée.

- Unité 6

- Zone 22A;
- À l'est du boulevard des Galeries;
- Pylône 10;
- 26,20 m d'élévation.

La zone 22A (photo 3) aux abords du futur pylône 10 montre certains indices de perturbations en surface, mis à part les pylônes érigés pour le passage de trois lignes de transport hydroélectriques : sentiers d'accès, stationnement en bordure, câbles souterrains d'Hydro-Québec et de Bell Canada, conduite d'égout. Les huit sondages réalisés ont démontré la présence d'un loam schisteux sous la tourbe de surface. Les objets découverts se composent de clous tréfilés et découpés, de verre, de céramique (terre cuite fine blanche et terre cuite grossière). Un sondage contenait du plastique à 60 cm de profondeur. Malgré l'intérêt paléogéographique du secteur (bordure de la terrasse de Lebourgneuf marquant un niveau d'arrêt fluvio-estuarien vers 7 000 à 5 000 ans A.A.), les efforts furent infructueux.

- Unité 7

- Zone 23A;
- Sud du boulevard Lebourgneuf;
- Pylône 9;
- 27,80 m d'élévation.

Cette unité prend place dans un terre-plein qui borde un chemin d'accès asphalté menant à des bâtiments commerciaux du côté sud. Le terre-plein est constitué de remblais, probablement déposés au moment de la construction des bâtiments. Ce remblai a été ajouté après l'érection de la ligne de transport hydroélectrique (photo 4). Les deux seuls sondages réalisés ont confirmé ces observations.

- Unité 8

- Zone 29A;
- Sud du boulevard Chauveau;
- Pylône 4;
- 63,70 m d'élévation.

L'unité 8, comme les deux suivantes, fait partie de la cuvette de Charlesbourg, correspondant à la limite sud du replat de la terrasse de L'Ancienne-Lorette. Cette unité est quant à elle localisée au sud du boulevard Chauveau à un endroit qui fut autrefois exploité à des fins agricoles (photo 5). Au total, 13 sondages y furent creusés, révélant un loam sablonneux, brunâtre, lâche et sans cailloutis sous la couche de graminées. À une profondeur de 30 à 40 cm, le terreau prend une coloration beige et devient plus compact, ayant échappé au remaniement des instruments aratoires. Quelques objets isolés furent découverts : métal, vitre, os (certains blanchis par la cuisson) et une pièce de monnaie («*half-penny*») de 1852.



Photo 3



Photo 4

- Photo 3 -** Unité 6, zone préhistorique 22A — Secteur du pylône 10, est du boulevard des Galeries, sondage en cours — Vue vers l'ouest
- Photo 4 -** Unité 7, zone préhistorique 23A — Secteur du pylône 9, sud du boulevard Lebourgneuf, pylône existant endommagé — Vue vers le nord

• Unité 9

- Zone 29A;
- Nord du boulevard Chauveau;
- Pylône 3;
- 75 m d'élévation.

Localisée de l'autre côté du boulevard Chauveau, cette unité prend place dans un paysage semblable à la précédente (photo 6). À cet endroit, 14 sondages furent creusés révélant une fois de plus la présence d'un loam sablonneux, brunâtre, surplombant une couche beige plus argileuse et compacte. Ce dernier niveau est situé à une profondeur variant de 20 à 30 cm. Seuls quelques objets historiques ont été trouvés : bouton en verre, fragment d'un tuyau de pipe, morceaux de métal.

• Unité 10

- Zone 29A;
- Sud du boulevard Saint-Joseph;
- Pylônes 2D et 2G;
- 88,40 m d'élévation.

L'unité 10 est située au sud du boulevard Saint-Joseph et du poste Laurentides (photo 7). L'endroit correspond également à une zone de potentiel historique élevé (24A) qui est traitée au chapitre suivant. Huit sondages de 50 cm x 50 cm y ont été creusés (photo 8), révélant un loam brun et sablonneux, sous les graminées de surface. Le niveau devient plus compact et d'une coloration moins homogène (tacheté beige et rouille) au-delà de 20 à 30 cm de profondeur. Certains sondages ont été creusés jusqu'à 85 cm de profondeur à l'intérieur de ce terreau.



Photo 5



Photo 6

Photo 5 - Unité 8, zone préhistorique 29A — Secteur du pylône 4, sud du boulevard Chauveau, vue d'ensemble — Vue vers le sud

Photo 6 - Unité 9, zone préhistorique 29A — Secteur du pylône 3, nord du boulevard Chauveau, vue d'ensemble — Vue vers le nord-ouest



Photo 7



Photo 8

Photo 7 - Unité 10, zones préhistorique 29A et historique 24A — Secteur des pylônes 2D et 2G, vue d'ensemble — Vue vers le sud

Photo 8 - Unité 10, zone préhistorique 29A — Secteur des pylônes 2D et 2G, sondage en cours — Vue vers l'est

4 INVENTAIRE, VOLET HISTORIQUE

L'inventaire archéologique du volet historique a été réalisé par un archéologue assisté d'une technicienne. Les unités 3 et 10 ont été expertisées au cours des deux jours accordés à l'intervention. Aucun site archéologique n'a été découvert, bien que l'unité 10 ait livré des traces d'occupation. La section 4.1 présente sommairement un rappel du potentiel archéologique des lieux, alors que la section 4.2 dresse un constat de l'intervention.

4.1 Potentiel archéologique historique

- Unité 3

L'unité 3, au sud de la rivière Saint-Charles, se trouve dans le quartier Duberger. Intégré à la seigneurie Saint-Ignace, ce secteur connaît ses premières concessions au troisième quart du XVIIe siècle. Les habitants s'installent à l'origine au nord de la rivière Saint-Charles et à l'est de la rivière Duberger. Bien que la route Lorette (boulevard Wilfrid-Hamel) soit tracée dès 1706, la rive sud de la rivière Saint-Charles tarde à se peupler, puisque les premières maisons n'y apparaissent qu'au Régime anglais. Le cadre de vie rural du secteur est conservé jusqu'au début du XXe siècle et la municipalité de Duberger, créée en 1955 sous le nom de Petite-Rivière est annexée à Québec en 1970.

Deux sites archéologiques existent à Duberger (carte 2, annexe 1). CeEt-23 désigne la Poterie Bell, établie à l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Saint-Sacrement (autrefois route ou côte des Bell); cette poterie a été active de 1845 jusqu'au début des années 1930. Elle a fait l'objet de sondages en 1969, d'une surveillance en 1985 et d'une fouille en 1991. L'autre site, CeEt-618, a été découvert sur le boulevard Père-Lelièvre lors d'une surveillance; il se résume à un mur de fondation d'un bâtiment datant probablement du début du XIXe siècle.

L'unité d'inventaire 3 se présente à une faible distance au nord de la zone de potentiel 6A (Arkéos inc., 2000 : 74), là où un plan de John Adams (1822) place deux groupes d'édifices, soit trois bâtisses près du boulevard Wilfrid-Hamel et deux plus au nord. Il s'agirait de maisons et de dépendances agricoles. Une révision de la superposition du plan d'Adams sur un plan actuel, réalisée peu de temps avant l'intervention, a permis à nouveau de constater que ces deux complexes du début du XIXe siècle devaient se retrouver au sud de la bretelle d'accès à l'autoroute du Vallon sud, alors que

l'unité d'inventaire se présente au nord de celle-ci. Cette unité pouvait toutefois comprendre des vestiges de dépendances établies en retrait des maisons et des granges.

- Unité 10

Partie intégrante de la zone de potentiel 24A, l'unité 10 est située au sud du boulevard Saint-Joseph, dans le quartier Lebourgneuf. Son territoire s'étendait au XVIIe siècle sur les seigneuries Saint-Joseph et Saint-Ignace, et comprenait les villages Saint-Bernard, Saint-Bonaventure et Saint-Joseph. Il fut habité très tôt, puisque des établissements agricoles y sont exploités dès le troisième quart du XVIIe siècle. Le boulevard Saint-Joseph constitue l'un des plus anciens axes routiers du quartier, ayant été tracé en 1674. Lebourgneuf conserve sa vocation agricole jusqu'au milieu du XXe siècle, même si des citadins y érigent leur résidences d'été à partir de la fin du XIXe siècle. Le quartier Québec-Ouest est annexé à Québec en 1973, et prend le nom de Lebourgneuf en 1988.

Aucun site archéologique n'existe sur le territoire de Lebourgneuf, bien qu'il ait été l'objet de quelques surveillances archéologiques (carte 2, annexe 1).

L'étude de potentiel réalisée en 1999 (Arkéos Inc., 2000 : 82) a permis d'établir que la zone 24A pouvait receler des vestiges de complexes agricoles de la fin du XVIIe siècle. Lors de la révision des superpositions avant l'intervention sur le terrain, il a été constaté que l'unité d'inventaire 10 se retrouvait en périphérie ouest d'un établissement agricole illustré sur le plan de Villeneuve de 1685-1686. Quant aux bâtiments du début du XIXe siècle et du début du XXe siècle, apparaissant respectivement sur des plans d'Adams de 1822 et du ministère de la Défense de 1920, ils étaient implantés trop loin de l'unité 10 pour qu'un vestige puisse y être mis au jour.

4.2 Résultats des travaux

- Unité 3

- Zone 6A;
- Entre les bretelles d'accès et de sortie ouest de l'autoroute du Vallon sud;
- Pylône 12;
- 13,40 m d'élévation.

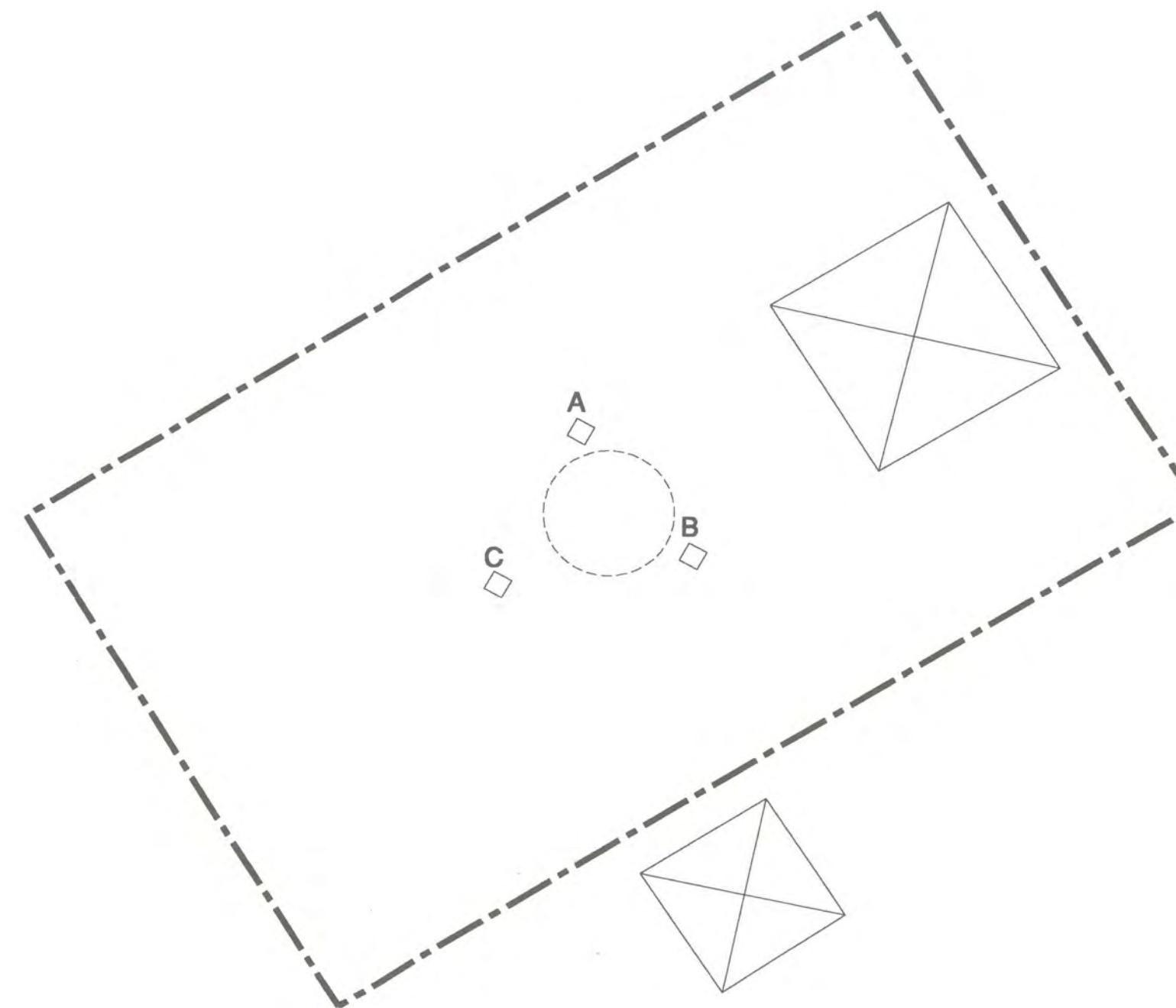
En périphérie nord de la zone 6A, l'unité d'inventaire 3 constitue actuellement une surface gazonnée où sont implantés deux pylônes. Trois sondages de 1 m X 1 m y furent réalisés (figure 3). Aucun indice de l'occupation ancienne de Duberger n'a été découvert dans l'unité 3. En ce qui concerne les sondages A et C (figure 4), sous la tourbe (couche 1) est apparu un limon argileux brun (couche 2) recouvrant une succession de couches d'argile : argile grise (couche 3), argile brun-rouille (couche 4), argile grise (couche 5), argile brun-rouille (couche 6) et argile grise (couche 7) (photo 9 et figure 4). Outre la dernière couche, épaisse de 0,29 m et dont la base n'a pas été atteinte, les couches n'ont qu'une faible épaisseur. L'argile qui les compose, à haute teneur en fer et quelque peu sableuse, s'apparente à celle à laquelle les potiers de la rivière Saint-Charles (Bell, Dion, Pope, Hobson...) auraient eu recours pour la fabrication de pièces plus ou moins grossières. Les couches brun-rouille, oxydées, pourraient correspondre à d'anciennes surfaces, probablement naturelles; seules les trois couches supérieures seraient anthropiques. Le sondage B témoigne quant à lui d'un bouleversement, vraisemblablement associé à la construction de l'autoroute du Vallon ou à la mise en place des pylônes. En effet, sous la tourbe et le limon, sont apparues une couche d'argile brune, parfois orangée et parfois grise, contenant quelques fragments de planches, de la vitre et un écrou. Ce niveau prenait place au dessus d'un niveau d'argile également orangée, parfois grise. Ces deux couches formeraient des remblais constitués d'un mélange des argiles présentes dans les sondages A et C.

- Unité 10

- Zone 24A;
- Sud du boulevard Saint-Joseph;
- Pylônes 2D et 2G;
- 88,40 m d'élévation.

L'inventaire historique de l'unité 10 a compris sept sondages de 1 m X 1 m, implantés aux abords et à l'est des pylônes à construire (figure 5). Dans tous les sondages fut retrouvée sous la tourbe et l'humus (couche 1) une argile loameuse brun foncé (couche arable). En ce qui a trait aux sondages D, E, F et G (figure 6), cette argile loameuse (couche 2) reposait directement sur une argile parfois graveleuse, de couleur hétérogène, soit brun pâle, brun foncé, gris foncé et orangé (couche 4). Dans les sondages A, B et C, s'intercalait cependant une couche 3, constituée d'argile gris foncé et dont l'interface graduelle avec la couche 4 était caractérisée par la présence de bois brûlé et de charbon de bois. Ceux-ci se retrouvaient surtout dans le sondage C, en surface de la couche 4 (à 0,60 m sous

la tourbe), et apparaissaient sous la forme d'écorce, de branches, de brindilles et de bois brûlé, dont un fragment de planche (photo 9 et figure 6). La couche 3, qui n'existe que dans la partie centre-est de l'unité d'inventaire, et ce directement sur ce qui semble être un sol naturel (couche 4), témoignerait du travail du bois réalisé par les résidents d'un complexe agro-domestique, établi à l'est de l'unité 10 à partir de la fin du XVIIe siècle. Notons toutefois que parmi la quarantaine d'artefacts retrouvés dans l'ensemble des sondages, y compris ceux provenant des quelques sondages préhistoriques effectués dans l'unité 10 (figure 5), aucun n'atteste d'une occupation aussi ancienne puisqu'ils dateraient tous des XIXe et XXe siècles. Ils proviennent par ailleurs tous des couches 1 et 2.



**Hydro
Québec**

Figure 3 : Unité d'inventaire 3. Zone historique 6A
Plan de localisation des sondages

— Aire d'inventaire archéologique
○ Pylône à construire

☒ Pylône existant
A□ Sondage archéologique

Cad-605

ÉCHELLE = 1:300
5 0 25 50 75 100 125

Date Octobre 2000 Numéro de projet 850-382

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Photo 9

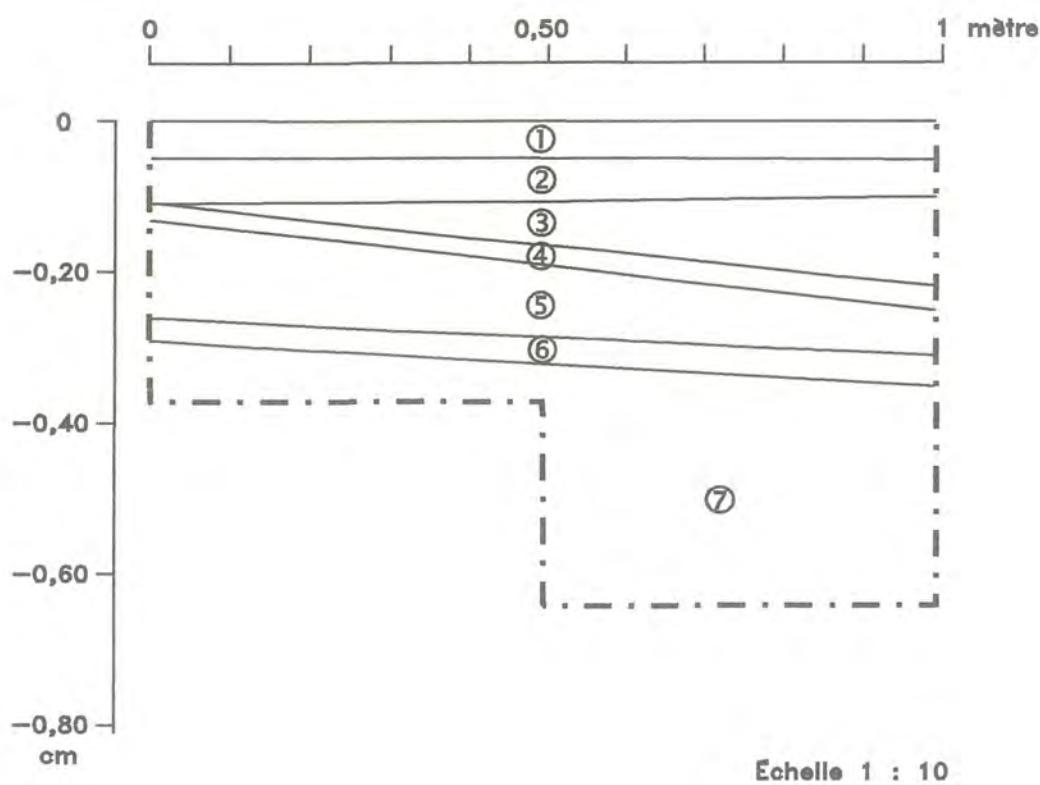


Photo 10

Photo 9 - Unité 3, zone historique 6A — Secteur du pylône 12, sondage A, paroi ouest — Vue vers l'ouest

Photo 10 - Unité 10, zone préhistorique 29A et historique 24A — Secteur des pylônes 2D et 2G, sondage B, paroi sud — Vue vers le sud

Paroi Ouest

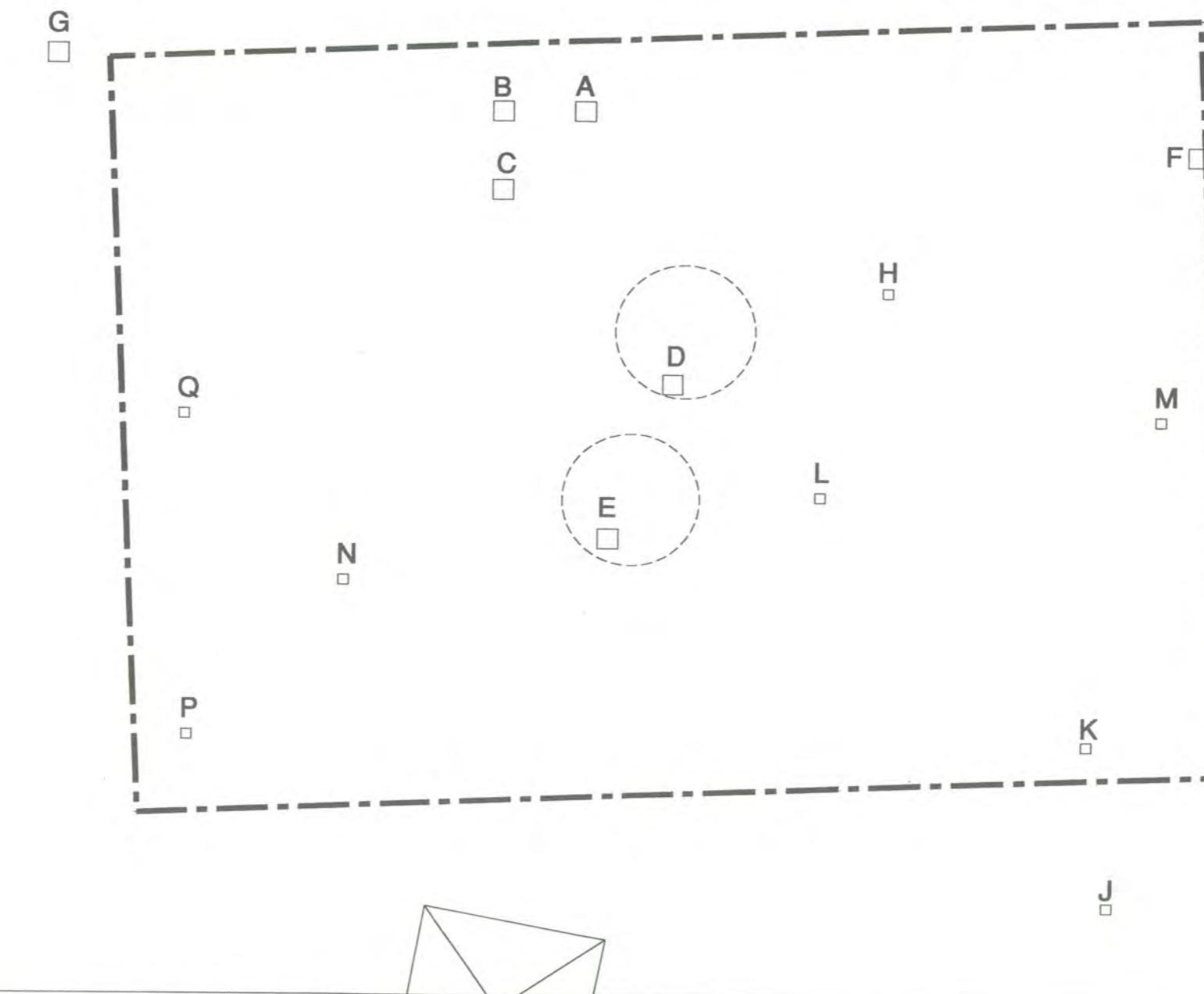
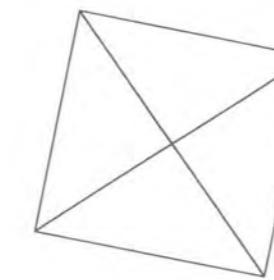


- 1— Tourbe humus
 - 2— Limon argileux brun
 - 3— Argile grise
 - 4— Argile brune rouille
 - 5— Argile grise
 - 6— Argile brune rouille
 - 7— Argile grise
- · — Limite de la fouille

Note:

Élévations de surfaces à 13,40 mètres NMM aux abords du futur pylône 12

Figure 4 - Unités d'inventaire 3. Zone historique 6A. Sondage A
-Coupe stratigraphique



**Hydro
Québec**

Figure 5 : Unité d'inventaire 10. Zone historique 24A et préhistorique 29.
Plan de localisation des sondages

— — — Aire d'inventaire archéologique
○ Pylône à construire

Pylône existant
A à G Sondage archéologique (1m X 1m)
H à Q Sondage archéologique (50 cm X 50 cm)

Cad-604

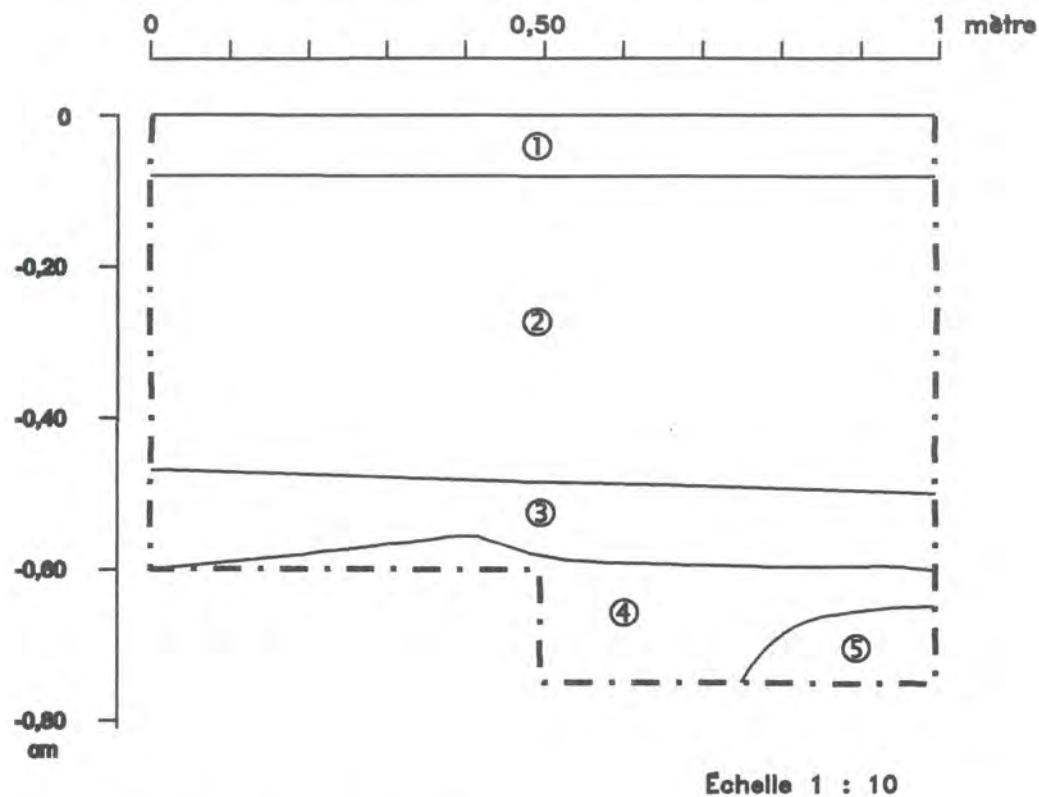
ÉCHELLE = 1:300

Date Numéro
Octobre 2000 de projet
850-382

Arkēos

Société d'expertise en recherches anthropologiques inc.

Paroi Nord - Est



Echelle 1 : 10

- 1— Tourbe et humus
- 2— Argile brune grisâtre foncée
- 3— Argile grise très foncée, avec un peu de bois
- 4— Argile brune orangée, parfois grise, avec du bois en surface
- 5— Argile grise très foncée
- · — Limite de la fouille

Note :
Elévations de surface à 88.40 mètres NMM aux abords des futurs pylônes 2D et 2G

Figure 6 - Unité 10 Zone historique 24A et préhistorique 29A. Sondage C.
- Coupe stratigraphique

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre des démarches entreprises en vue d'obtenir un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le M.C.C.Q. a demandé qu'une étude de potentiel archéologique soit réalisée afin d'évaluer les ressources patrimoniales qui pourraient être affectées par le projet d'amélioration du réseau centre-ville de Québec. A priori cette exigence s'appuyait sur la qualité et la diversité du milieu naturel à l'intérieur duquel les tracés cheminent, traversant notamment la dépression Cap-Rouge/Limoilou et l'axe de circulation représentée par la rivière Saint-Charles. L'analyse était également basée sur la présence de bâtiments patrimoniaux aux abords de chemins anciens (avenue Chauveau et boulevard Saint-Joseph, carte 2), ainsi que sur la découverte en 1994 d'un site préhistorique (CeEu-15) datant du IX^e siècle de notre ère, dans l'emprise de la ligne à 735 kV n° 7010, non loin du croisement de l'autoroute Duplessis et du boulevard du Versant-Nord à Sainte-Foy (carte 2).

L'étude de potentiel (Arkéos inc., 2000) a abordé tant les volets préhistorique qu'historique du peuplement humain régional. Il a tout d'abord été établi qu'aucun site archéologique n'est actuellement répertorié à l'intérieur de la zone d'étude pour l'établissement du potentiel (200 m de part et d'autre des lignes et postes existants).

Pour la préhistoire, l'ensemble de la zone d'étude a été subdivisé en 39 polygones à partir d'une interprétation de photomosaïques aériennes récentes qui ont permis la détermination d'unités géomorphologiques homogènes. Ces 39 unités ont par la suite été hiérarchisées en trois classes de potentiel (élevé : A, moyen : B, faible : C), principalement sur la base des perturbations observées. La démarche aura ainsi permis de circonscrire 12 unités perçues à potentiel archéologique préhistorique élevé, la plupart étant situées aux abords du poste Laurentides et du boulevard Saint-Joseph (carte 2).

Pour la période historique, la délimitation des zones de potentiel a principalement été établie à l'aide de l'analyse des plans anciens superposés à la zone d'étude, ainsi que par la compréhension des mécanismes ayant guidé l'évolution de la colonisation régionale par les Eurocanadiens à partir du XVII^e siècle. Il a ainsi été possible d'établir la présence de 38 zones de potentiel (carte 2), qui ont elles aussi été subdivisées en trois classes de potentiel (A, B, C), sur la base de l'appréciation de leur intérêt historique et des possibilités réelles d'en retrouver des vestiges, en fonction de la nature de

ces occupations et des perturbations récentes. La zone d'étude, une fois analysée au travers de cet entonnoir méthodologique, comprenait alors dix zones à potentiel archéologique historique élevé, 17 zones à potentiel moyen et 11 zones perçues à potentiel faible (carte 2).

Considérant l'impact réel du projet sur l'intégrité des sols en place, il a été établi de vérifier ce potentiel théorique à l'aide d'un inventaire archéologique aux abords des nouveaux pylônes qui seront érigés à l'intérieur ou en périphérie immédiate d'une zone de potentiel élevé. Parmi l'ensemble des opérations de construction requises, la mise en place des nouveaux pylônes apparaît en effet comme la plus susceptible d'entraîner des perturbations.

En tenant compte de ces critères, dix emplacements, désignés unités d'inventaire, ont donc été retenus (figure 1, carte 2). Chacune de ces unités correspondait à un quadrilatère de 30 m x 50 m entourant un point central correspondant au futur pylône. Une seule unité d'inventaire (n° 3) prenait place en périphérie d'une zone de potentiel historique, alors que huit unités (n°s 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9) avaient pour objectif la recherche de vestiges préhistoriques. Une dernière unité (n° 10) était contenue à l'intérieur d'un espace possédant à la fois un potentiel préhistorique et historique.

Pour le volet préhistorique, aucun vestige n'a pu être découvert lors de l'inventaire, malgré la présence en certains endroits d'un contexte paléogéographique favorable.

Pour le volet historique, quelques objets isolés, témoignant de présences aux XIX^e et XX^e siècles ont été retrouvés à l'intérieur des unités 4, 8 et 9. Les indices les plus significatifs ont été mis au jour à l'unité 10, située au sud du boulevard Saint-Joseph et du poste Laurentides.

À cet endroit, outre des artefacts datant du XIX^e siècle, des vestiges de bois et un niveau de sol organique enfoui permettent d'inférer la présence à proximité d'un site d'occupation, dont le corps serait principalement localisé plus à l'est. Rappelons que l'étude de potentiel avait permis d'établir la possibilité de retrouver dans l'emprise d'Hydro-Québec deux bâtiments, vraisemblablement une maison et une grange, qui apparaissent sur un plan de Villeneuve de 1685-1686 (Arkéos inc., 2000 : figure 5 et page 80).

À la lumière des résultats obtenus et considérant l'impact réel des travaux projetés, la démarche réalisée apparaît suffisante et aucune recommandation d'intervention supplémentaire n'est formulée.

Toutefois, lors de la construction, si un site archéologique devait être mis au jour de façon fortuite, il faudrait en aviser le M.C.C.Q., en conformité avec l'article 41 de la *Loi sur les biens culturels*.

OUVRAGES CONSULTÉS

Arkéos inc. (2000)

Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides-Québec et La Suète-Québec. Potentiel archéologique — Hydro-Québec.

Ethnotech inc. - Larouche, C. (1984)

Berges des rivières Saint-Charles et Lorette. Districts Duberger/Les Saules — Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec.

Hydro-Québec (1999)

Évaluation environnementale. Lignes Laurentides/Québec II et La Suète/Québec II. Rapport préliminaire, 2^e version — Ingénierie-Québec, Hydro-Québec.

Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc. (1999)

Ligne La Suète/Québec 2. Projet 6473-00. Vanier, Québec et Sainte-Foy, Québec. Étude géotechnique — Hydro-Québec.

Laboratoire Sol et Béton inc. (1999)

Étude géotechnique. Ligne à 230 kV double terme sur pylônes en acier rigide et tubulaire Laurentides-Québec 2. Projet 647400 — Hydro-Québec.

1
Annexe

Carte 2 – Potentiel archéologique et unités d'inventaire

**Lignes Laurentides-Québec
et La Suète-Québec**

Carte 2 — Potentiel archéologique
et unités d'inventaire



Archéologie

■ Unités d'inventaire

Zones préhistoriques

■ 1A Potentiel élevé

■ 1B Potentiel moyen

■ 1C Potentiel faible à nul

Zones historiques

■ 1A Potentiel élevé

■ 1B Potentiel moyen

■ 1C Potentiel faible à nul

● CeEt-23 Site archéologique

— Intervention archéologique antérieure

Infrastructures

■ Poste d'Hydro-Québec

— Ligne de transport d'énergie électrique sur pylône d'acier

— Ligne de transport d'énergie électrique sur portique de bois

— Réseau de fibres optiques

— Réseau de gaz naturel

— Réseau d'aqueduc

— Réseau d'égout sanitaire

— Réseau d'égout pluvial

■ Bâtiment d'intérêt patrimonial non classé

— Voie ferrée

Milieu naturel

Aires de contrainte

— Zone inondable

— Rupture de pente

Limites

— Municipale

— Quartier

— Affection

▲ Territoire agricole protégé (CPTAQ)

— Zone d'étude

Sources :
Cartographie des installations, 1:20 000, Hydro-Québec (1995)
Cartographie de base, 1:20 000, ministère des Ressources naturelles du Québec
Photos, Hautes-Monts inc. (mai 1998)
Orthophoto mosaïque produite par le Groupe LPA
Potentiel archéologique par Arkéo inc.

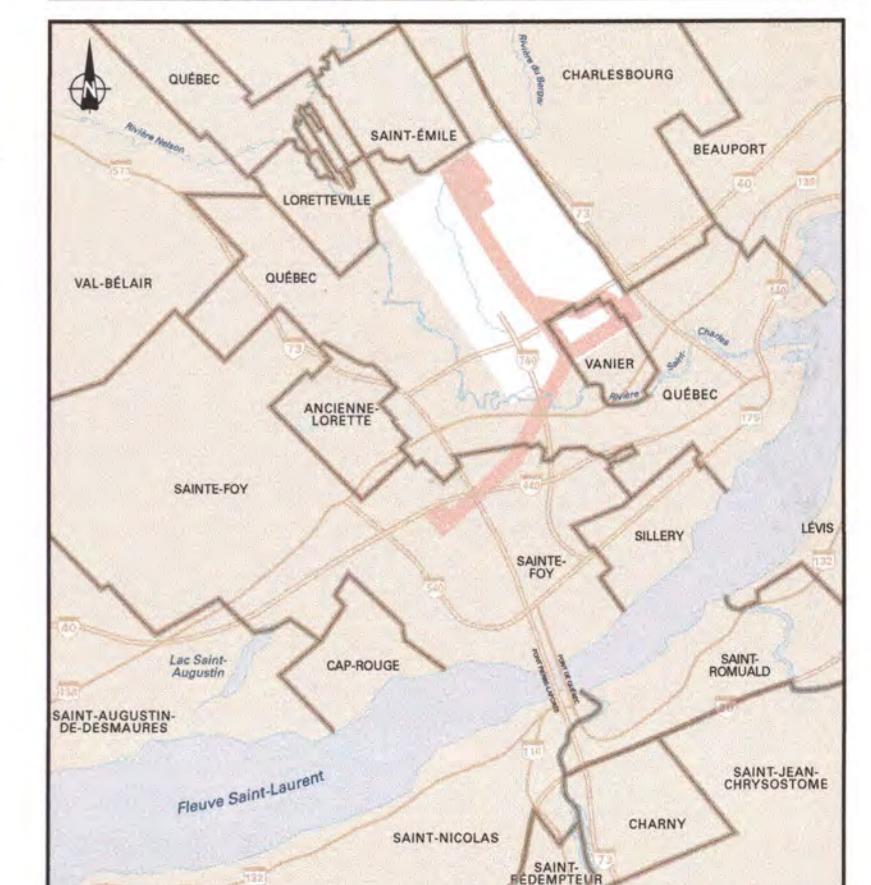
Inventaire et cartographie thématique : DÉSSAU-SOPRIN

OCTOBRE 2000

250 0 250 500 m



SITUATION DU PROJET



2
Annexe

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Québec, centre-ville
Code : 24A-29A

Archéologue : P. Bibeau-M. Royer
Analyste : Christian Roy

Date : 05-06-2000
Collection :

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
B-1	1.1.2.31	creamware	contenant	1	1	4.1.99	alimentation ind	fragm. de paroi	1	
B-2	3.1.1.13	fer tréfilé	clou tréfilé	2	1	4.7.2.3	fixations-clous	comp.	1	
B-2	3.1.1.1	fer ind	broquette	1	1	4.7.2.4	fixations-divers	ent.	1	
B-2	5.1.1	os	ossement	2	1	6.1.1.1	mammifères	fragms. blanchis	1	
D-1	2.1.1.9	verre inc	bouteille	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de base à talon arrondi de 6 cm de dia. et cul lég. en retrait marqué en relief "23/9/7283" avec marque non identifiée; fabriquée à la machine	1	
D-2	3.1.1.12	fer laminé	clou découpé	3	2	4.7.2.3	fixations-clous	incs.	1	
D-2	5.1.6	charbon	résidu	2	1	7.4	témoins de combustion	petits fragms. de charbon minéral (anthracite)	1	
D-2	5.1.1	os	ossement	1	1	6.1.1	animaux sauf mollusques	fragm. blanchi	1	
D-2	1.1.2.31	creamware	contenant	1	1	4.99	consommation ind	petit fragm. de paroi	1	
F-2	1.1.2.61	tcf blanche	bol?	1	1	4.1.3.4	vaisselle de service	fragm. de rebord à lèvre droite d'env. 19 cm de dia., sans décor	1	
G-1	3.1.1.12	fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	fixations-clous	inc.	1	
G-1	3.1.1.13	fer tréfilé	clou tréfilé	23	20	4.7.2.3	fixations-clous	ents., incs. et fragms.	1	
G-1	1.3.1.21	porcelaine comm glaç	contenant?	2	1	4.99	consommation ind	fragms. +ou plat recouvert d'une glaç brun foncé; il pourrait aussi s'agir d'un isolateur électrique	1	
G-2	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	contenant	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de fond marqué en noir "...../ENGLAND", post-1891	1	
H-1	2.1.4.7	verre inc plomb	verre à tige	1	1	4.2.1.1	boissons, absorption	fragm. de tige à bouton à aile central	1	
H-1	2.3.1.1	verre col vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrepos	fragm. de corps	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Québec, centre-ville
Code : 6A

Archéologue : P. Bibeau-M. Royer
Analyste : Christian Roy

Date : 05-06-2000
Collection :

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Québec, centre-ville
Code : 12A

Archéologue : P. Bibeau-M. Royer
Analyste : Christian Roy

Date : 05-06-2000
Collection :

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3.1.1.13	fer tréfilé		clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	fixations-clous	ent.	1	
3.1.1.1	fer ind		clou ind	1	1	4.7.2.3	fixations-clous	fragm.	1	
3.1.1.12	fer laminé		contenant	2	1	4.10	entreposage ind	fragms. de corps et de couture	1	
3.2.2.1	fer-blanc		capsule	1	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrepos	inc., capsule de type Crown avec disque de plastique	1	
5.1.4	coquille		coquillage	2	1	6.1.2	mollusques	fragms. de bivalve	1	
2.1.4.7	verre inc plomb		contenant	1	1	4.99	consommation ind	petit fragm. de corps	1	
2.2.1.1	verre teinté vert		bouteille ou flacon	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de corps à coin chanfreiné plat	1	
2.2.1.1	verre teinté vert		bouteille	2	1	4.10	entreposage ind	fragms. de corps	1	
2.3.1.1	verre col vert foncé		bouteille cylindrique	1	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrepos	fragm. de corps	1	
2.3.1.4	verre col vert foncé autre		contenant	1	1	4.99	consommation ind	petit fragm. de corps	1	
1.1.1.3	tcg sans glaç		brique ou tuile	5	1	4.7.1.99	mat construction ind	fragms. à pâte rouge et dont 1 est marqué "DRI..." ou "DKI..."	1	
1.1.1.31	tcg avec glaç		contenant?	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi à pâte beige friable et recouvert d'une glaç +ou- inc tachetée de vert	1	
1.1.2.31	creamware		assiette?	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	petit fragm. de bouge	1	
1.1.2.61	tcf blanche		assiette?	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à lèvre droite d'env. 20 cm de dia., sans décor	1	
1.1.2.61	tcf blanche		contenant	2	1	4.99	consommation ind	fragms. de paroi	1	
1.1.2.71	tcfb Vitrifiée		contenant	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi	1	
1.2.1.81	gg Derbyshire 3		contenant creux	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de paroi à glaç saline à surface brune	1	
1.2.1.991	gg glaç sal-général		contenant creux	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi à glaç saline à surface grise à l'ext., gg nord-américain	1	

Renforcement du réseau de tra

HQ-2000-073



0000046868/ ex 01

Centre de documentation

Academus™